



Les père de mes enfants on demander une expertise psychiatrique

Par **Louthai0000**, le **20/02/2023** à **23:51**

Bonsoir,

Je suis maman de 2 enfants de deux père différents.

Suite a une dépression sévère (viol) stress post-traumatique,j'ai été hospitalisée pendant près de 2 ans. Aujourd'hui je vais mieux.

Sachant que ce sont les pères respectifs qui ont gardé mes enfants pendant ma maladie.

Aujourd'hui je vais mieux et je veux récupérer mes filles 1 semaine sur deux comme avant,mais ils ne sont plus d'accord et ils ont apparemment fais la demande d'une expertise psychiatrique..

Alors que mon psychiatre ne vois pas de problème pour que je puisse m'occuper de mes enfants..

Il n'y a pas encore de jugement.

Ils veulent un mot du psy attestant que je suis apte à m'occuper de mes enfants.

Tant qu'ils n'ont pas ce papier il ne veulent pas me rendre mes filles que dois je faire ?

Par **Marck.ESP**, le **21/02/2023** à **08:21**

Bonjour

Le juge des tutelles (contentieux et protection) est-il intervenu dans votre cas ?

En tout cas, il faudrait faire appel au JAF...

<https://www.cidj.com/vie-quotidienne/justice/saisir-le-jaf-juge-aux-affaires-familiales-en-urgence>